

7. GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

Évaluer les marchés publics verts

Au fil du temps, les pays de l'OCDE ont appliqué et développé leur cadre d'action en matière de marchés publics verts (MPV). Il est essentiel que des systèmes de publication d'informations soient en place pour que les administrations rendent compte de leurs résultats par rapport aux objectifs environnementaux et évaluent l'impact de l'achat de produits et services respectueux de l'environnement.

Les objectifs généraux contenus dans les politiques relatives aux MPV sont généralement traduits en obligations ou objectifs plus concrets assignés aux acheteurs publics, qui doivent assurer le suivi de leur mise en œuvre. Différentes approches sont adoptées par les pays : obligation d'introduire des critères environnementaux dans les appels d'offres ou définition d'objectifs plus progressifs, par exemple d'un pourcentage de biens et services relevant de stratégies vertes.

De fait, 14 pays de l'OCDE sur 34 (41 %) ont introduit des critères obligatoires en matière de MPV (graphique 7.5). À titre d'exemple, en Italie, des critères environnementaux minimaux (CAM) sont définis pour 18 catégories de produits et doivent impérativement être respectés par les acheteurs à tous les niveaux d'administration, quelle que soit la valeur du marché. 10 pays (29 %) ont opté pour la définition d'objectifs. En République slovaque, les MPV devront représenter 70 % de la valeur totale et du nombre de marchés publics en 2030. Cinq autres pays (Autriche, Corée, France, Islande, Japon) appliquent à la fois des critères obligatoires et des objectifs chiffrés, tandis que trois (Chili, Finlande et Hongrie) n'appliquent ni critères ni objectifs. 7 pays sur 34 (21 %) n'exigent pas que les organismes publics communiquent des informations sur leurs dépenses au titre des MPV ou sur le nombre de marchés.

Pour faciliter la communication d'informations, les pays de l'OCDE s'efforcent de simplifier les mécanismes de suivi. Actuellement, 14 pays sur 34 (41 %) font appel à une plateforme numérique liée à leur système électronique de passation des marchés, tandis que 38 % des pays ont mis en place des mécanismes de communication d'informations spécifique (graphique 7.5). Ainsi, en Corée, une plateforme interconnectée avec tous les systèmes électroniques de passation des marchés publics permet d'assurer un suivi des MPV passés par 30 000 organismes acheteurs. Aux Pays-Bas, les données sur les MPV sont recueillies par l'intermédiaire d'un outil d'autoévaluation spécifique.

Sur les 27 pays de l'OCDE qui mesurent le montant des marchés publics appliquant des critères liés aux MPV, 16 pays (59 %) collectent des informations sur le montant des dépenses au titre des MPV en pourcentage du budget total consacré aux marchés publics, tandis que 9 (33 %) évaluent uniquement le nombre d'offres incluant des critères relatifs aux MPV (tableau 7.6). Le périmètre des données suivies est très variable d'un pays à l'autre, si bien qu'il est souvent difficile d'évaluer avec exhaustivité les dépenses au titre des MPV en pourcentage du budget total consacré aux marchés publics. Certains pays, comme l'Irlande, ne collectent les données qu'au-delà d'un certain montant et uniquement pour les achats de l'administration centrale. De rares pays, dont la Lettonie et la Corée, recueillent des informations complètes sur les dépenses au titre des MPV à tous les niveaux de l'administration.

Les résultats des évaluations font souvent l'objet d'une communication publique. Ainsi, 24 pays sur les 27 (89 %) qui recueillent des données sur les MPV les publient sur un site Internet. Cette pratique pourrait renforcer la confiance envers les institutions publiques parce qu'elle permet de comprendre comment l'argent public est dépensé, comme le veulent les principes de transparence et de redevabilité.

Les pays de l'OCDE se bornent souvent à examiner les produits directs de leurs pratiques en termes de montant et de nombre, et mesurent rarement les réalisations qui en découlent en termes, par exemple, d'effet sur les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, 12 pays de l'OCDE sur 32 (38 %) fournissent des informations sur les effets des MPV et sont de ce fait en mesure d'appréhender la contribution des pratiques en matière de MPV à la réalisation de leurs objectifs de durabilité. C'est par exemple le cas du Japon, qui a élaboré une méthode pour estimer la réduction des émissions de CO₂ imputable aux MPV.

La Nouvelle-Zélande, dans le cadre de son programme pour une administration décarbonée (*Carbon Neutral Government Programme*), mesure la contribution des organismes publics à l'objectif consistant à limiter le réchauffement climatique à 1.5°C, y compris à travers leurs pratiques en matière d'achats.

Méthodologie et définitions

Les données proviennent de l'enquête sur les marchés publics verts conduite en 2022 par l'OCDE, à laquelle 34 pays de l'OCDE ont répondu. L'enquête comportait quatre parties : cadre d'action et cadre stratégique, interactions entre public et privé, évaluation et impact, renforcement des capacités et soutien. Les réponses ont été fournies par des délégués nationaux chargés des politiques de passation des marchés publics au sein de l'administration centrale et par des hauts responsables de centrales d'achat publiques. Les résultats ne tiennent compte que de la législation nationale, les obligations de recourir aux MPV prévues par les directives de l'UE n'étant pas prises en considération.

Les marchés publics verts (MPV) sont des achats publics de biens et services moins dommageables pour l'environnement que d'autres lorsque l'on tient compte de l'ensemble de leur cycle de vie. Les MPV sont une composante de l'action pour des marchés publics durables qui a pour but de mettre les politiques de passation des marchés publics au service d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Le suivi des MPV renvoie aux mécanismes conçus pour évaluer le respect des règles relatives aux MPV. Les systèmes de communication d'informations sont les outils utilisés pour recueillir des données sur les dépenses au titre des MPV ou sur le nombre d'appels d'offres incluant des critères liés aux MPV.

Pour en savoir plus

OCDE (2022), *Life-Cycle Costing in Public Procurement in Hungary: Stocktaking of Good Practices*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8d90f627-en>.

OCDE (2019), *Réforme des marchés publics : Progrès de mise en œuvre de la Recommandation 2015 de l'OCDE*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/621e6366-fr>.

Notes relatives aux graphiques

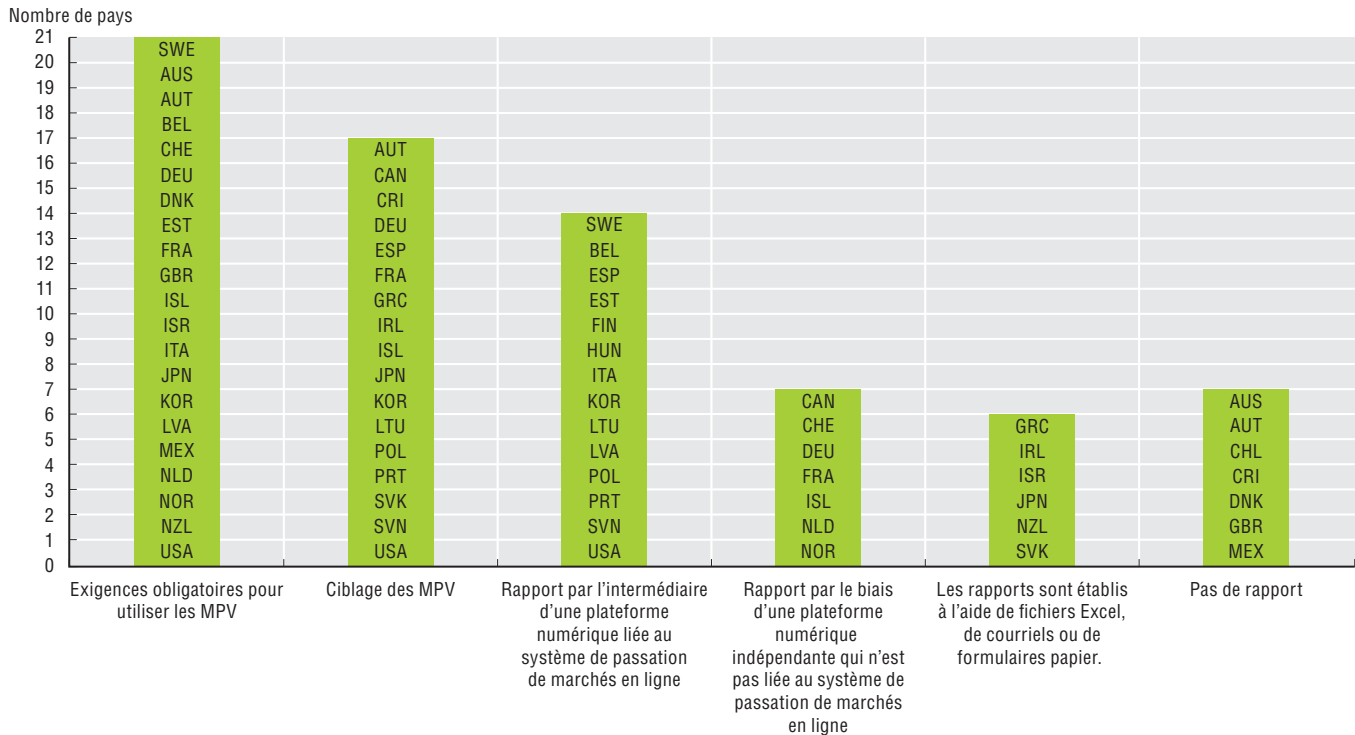
Les données concernant la Colombie, la République tchèque, le Luxembourg et Türkiye ne sont pas incluses car ces pays n'ont pas répondu à l'enquête.

7.5. L'Autriche a mis en place un système de suivi des MPE, après la clôture du cycle de données pour ce questionnaire (fin 2022), et des données sur les MPE sont actuellement collectées. En outre, certains États fédéraux surveillent également leurs propres programmes de durabilité. En Australie, les institutions publiques doivent rendre compte du développement écologiquement durable et de la performance environnementale dans leurs rapports annuels. À partir d'avril 2023, la Corée surveille la mise en œuvre des marchés publics écologiques dans 40 000 entités adjudicatrices à l'aide d'une plateforme reliée à tous les systèmes de passation électroniques de marchés publics.

7.6. Le Mexique et la Hongrie ne sont pas inclus dans l'évaluation agrégée des incidences des politiques de marchés publics écologiques, car ils ont indiqué qu'ils ne disposaient pas d'un cadre actif de marchés publics écologiques au moment de l'enquête (fin 2022). La Hongrie a adopté une stratégie MPE (2022-2027) en décembre 2022, après la clôture du cycle de données pour ce questionnaire.

7.5. Exigences en matière de rapports sur les marchés publics verts, 2022

Obligation de communication d'informations sur les dépenses au titre des MPV ou le nombre d'appels d'offres incluant des critères liés aux MPV



Source : Enquête de l'OCDE sur les marchés publics verts, 2022.

StatLink <https://stat.link/e576dp>

7.6. Mesures prises pour mettre en œuvre les marchés publics verts, 2022

	Données disponibles dans des systèmes de communication d'informations	Données publiées sur un site Internet	Évaluation globale des effets
Allemagne	◇	●	
Australie			
Autriche			●
Belgique	◇	●	
Canada	◇	●	
Chili			
Corée	■	●	
Costa Rica			
Danemark			●
Espagne	■	●	
Estonie	■	●	●
États-Unis	■	●	●
Finlande	◇		
France	■		●
Grèce	■	●	
Hongrie	■	●	
Irlande	■	●	
Islande	■	●	●
Israël	◇		
Italie	■	●	
Japon	◇	●	●
Lettonie	■	●	
Lituanie	■	●	
Mexique			
Norvège		●	●
Nouvelle-Zélande	◇	●	●
Pays-Bas	◇	●	●
Pologne	■	●	
Portugal	■	●	
République slovaque	■	●	
Royaume-Uni			
Slovénie	■	●	●
Suède		●	●
Suisse	◇	●	
Total OCDE		24	12
● Oui			
■ Données sur le montant des MPV	16		
◇ Données sur le nombre d'appels d'offres incluant des critères liés aux MPV	9		

Note : L'Autriche a mis en place un système de suivi des MPE après la clôture du cycle de données pour ce questionnaire (fin 2022).

Source : Enquête de l'OCDE sur les marchés publics verts, 2022.

StatLink <https://stat.link/krdu0a>



Extrait de :
Government at a Glance 2023

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3d5c5d31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Évaluer les marchés publics verts », dans *Government at a Glance 2023*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/60efef09-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.